

La frise fiscale BNC

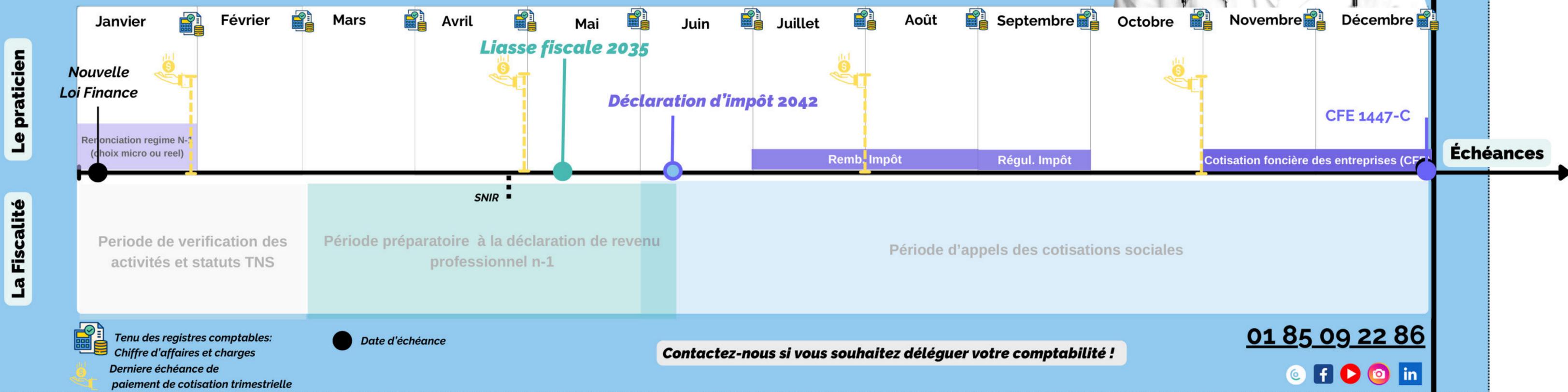
Voici les obligations d'un praticiens en EI:

Les entreprises individuelles BNC (Bénéfices Non Commerciaux) ont des obligations fiscales et comptables à respecter. Elles doivent notamment **tenir une comptabilité régulière**, produire une **déclaration annuelle de résultats** et payer des **cotisations sociales**. De plus, elles doivent respecter les **échéances de paiement des différents impôts et contributions** obligatoires.

- 1- Vos obligations comptables
- 2- Vos obligations sociales
- 3- Impôts et contribution
- 4- Paiement des cotisations



Votre année fiscale



Il est important de se conformer aux délais de dépôt et aux modalités de chaque déclaration fiscale pour éviter les pénalités et les sanctions. Il est recommandé de consulter un professionnel de la fiscalité ou un expert-comptable pour obtenir des conseils spécifiques à votre situation et pour vous assurer de respecter toutes les obligations déclaratives applicables à votre entreprise individuelle BNC.